

**Crédits: 30**

## Présentation

Le certificat personnalisé en pratique sage-femme au Québec est un programme réservé aux sages-femmes formées à l'extérieur du Canada qui, à la suite du dépôt d'une demande de reconnaissance de diplôme et de la formation à l'Ordre des sages-femmes du Québec, détiennent une recommandation d'effectuer ce certificat dont la réussite sera nécessaire pour intégrer la pratique québécoise.

### En bref

#### Objectifs du programme

L'objectif du programme est de permettre à des sages-femmes formées à l'étranger d'acquérir les compétences spécifiques requises pour l'exercice de la profession de sage-femme au Québec.

#### **Atouts UQTR**

Particularités

Au terme de la formation, les candidates qui auront réussi tous les éléments d'évaluation et qui satisferont à toutes les exigences du programme se verront décerner un diplôme de certificat. Elles pourront alors demander un permis de l'Ordre des sages-femmes du Québec (OSFQ).

## Admission

#### **Trimestre d'admission et rythme des études**

Été, automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

## Conditions d'admission

#### **Études hors Québec**

Détenir une recommandation de formation de l'Ordre des sages-femmes du Québec.

Avoir suivi et réussi la formation en ligne La profession sage-femme en contexte québécois.

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Pour l'admission à ce programme vous devez effectuer et réussir le test de français de l'EIF ainsi qu'une évaluation de compétence langagière.

La candidate de nationalité française titulaire d'un baccalauréat français est exempte de se soumettre à un des tests de français reconnus par l'UQTR.

## Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

#### **Cours obligatoires (30 crédits)**

SAG1024 Habiletés cliniques en pratique sage-femme I

SAG1027 Habiletés cliniques en pratique sage-femme II

---

SAG1028	Stage d'intégration en pratique sage-femme (15 crédits)
SAG1100	Habilités de communication en pratique sage-femme au Québec
SAG1101	Intégration de l'approche sage-femme à la réalité de son champ de pratique québécois
SAG1102	Maïeutique d'intégration à la pratique sage-femme québécoise

## **Autres renseignements**

### **Règlements pédagogiques particuliers**

Pour s'inscrire au cours SAG1028, l'étudiante doit avoir réussi les cours SAG1024, SAG1027, SAG1100 et SAG1101.

Les candidates françaises se prévalant de la clause ARM doivent réussir les cours SAG1027 SAG1100 et SAG1101 avant de pouvoir s'inscrire au cours SAG1028. Le cours SAG1024 leur est fortement recommandé, mais n'est pas obligatoire.

L'étudiante a le droit de refuser une offre de stage une fois seulement. Lors d'un deuxième refus, elle est exclue du programme de certificat en pratique sage-femme.

A la suite d'un échec pour les cours suivants : SAG1024, SAG1027, SAG1100, SAG1101, SAG1102, l'étudiante doit reprendre le cours lorsqu'il s'offrira de nouveau à l'UQTR.

En cas d'échec, le cours SAG1028 Stage d'intégration en pratique sage-femme (15 crédits) ne peut être repris qu'une seule fois. L'échec lors de la reprise entraîne l'exclusion du programme.